

DOC. 1:



Vorstellung der auf der Französischen Colonie St. Domingo von denen schwarzen Slaven eingebildete Französischen demokratische Freijheit, welche selbige durch unerhörte Drausamkeit zu erwerben gedachten. Sie ruinirten viele hundert Loffe. und Zucker Plantagen und verbrannten die Mühlen, sie metzelden auch ohne Unterschied alle Weiße die in ihre Hände fielen, dabey ihnen ein weißes Kind zur Fahne dienle, schändeten Frauen und schlepten sie in elende Besangen. schaft, 1791. allein ihr Vorhaben wurde zu nichte.

Anonyme, *Représentation de l'idée que, dans la colonie française de Saint Domingue, les esclaves noirs se firent de la liberté...*, vers 1797, Musée d'Aquitaine, Bordeaux.

« *Représentation de l'idée que, dans la colonie française de Saint Domingue, les esclaves noirs se firent de la liberté qu'ils pensèrent acquérir par une cruauté inouïe; ils ruinèrent plus d'une centaine de plantations de café et de sucre et brûlèrent les moulins. Ils massacrèrent également sans distinction tous les Blancs qui tombèrent entre leurs mains tandis qu'un enfant blanc leur servait d'étendard; ils violèrent les femmes, les traînèrent dans une misérable captivité, mais en 1791 leurs desseins ne se réalisèrent pas* »

DOC. 2: Abolition de l'esclavage, 4 février 1794

Face aux témoignages des trois députés de Saint-Domingue, l'esclave noir affranchi, le mulâtre et le colon blanc, envoyés par le commissaire, la Convention décide d'entériner l'abolition de l'esclavage proclamée par Sonthonax le 29 août 1793.



MONSIAU Nicolas André, L'abolition de l'esclavage par la Convention, le 16 pluviôse an II (4 février 1794), Musée Carnavalet (24x32 cm), 1794.

DOC.3 : Toussaint Louverture héros ambigu

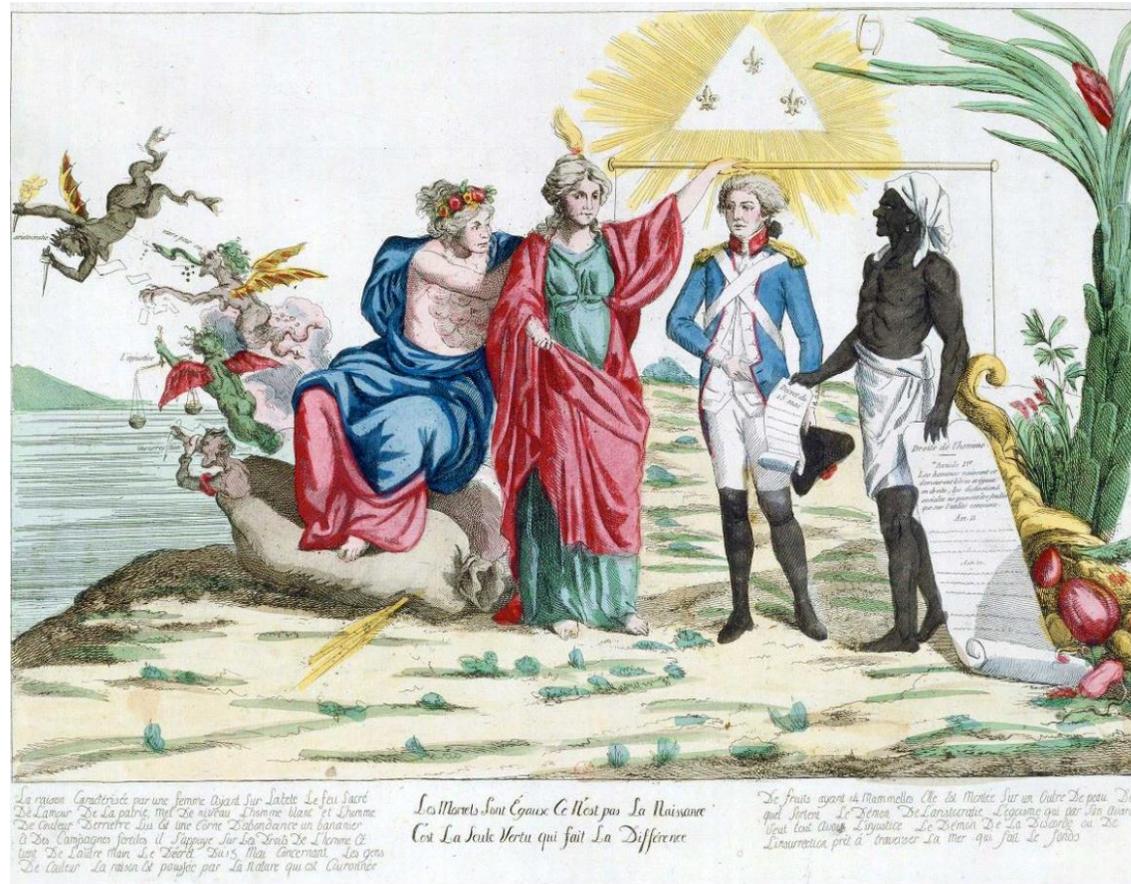
Toussaint Louverture rejoint la révolte en 1791. Il passe ensuite dans la partie espagnole de Saint Domingue et se bat contre la France. Rallié à la République au printemps 1794, il l'emporte à plusieurs reprises sur les Anglais et se débarrasse de ses rivaux noirs¹. Il promulgue finalement une constitution qui, en 1801, lui donne tous les pouvoirs, mais doit s'incliner devant l'armée du général Leclerc dépêchée dans l'île par Bonaparte. Pris par trahison, il est embarqué pour la France où il meurt dans la nuit du 6 au 7 avril 1803. [...]

Cocher rapidement affranchi, Toussaint Louverture a bénéficié d'une position privilégiée par rapport à de nombreux esclaves. Il a dirigé une exploitation, a disposé d'au moins un esclave.

¹ dont André Rigaud

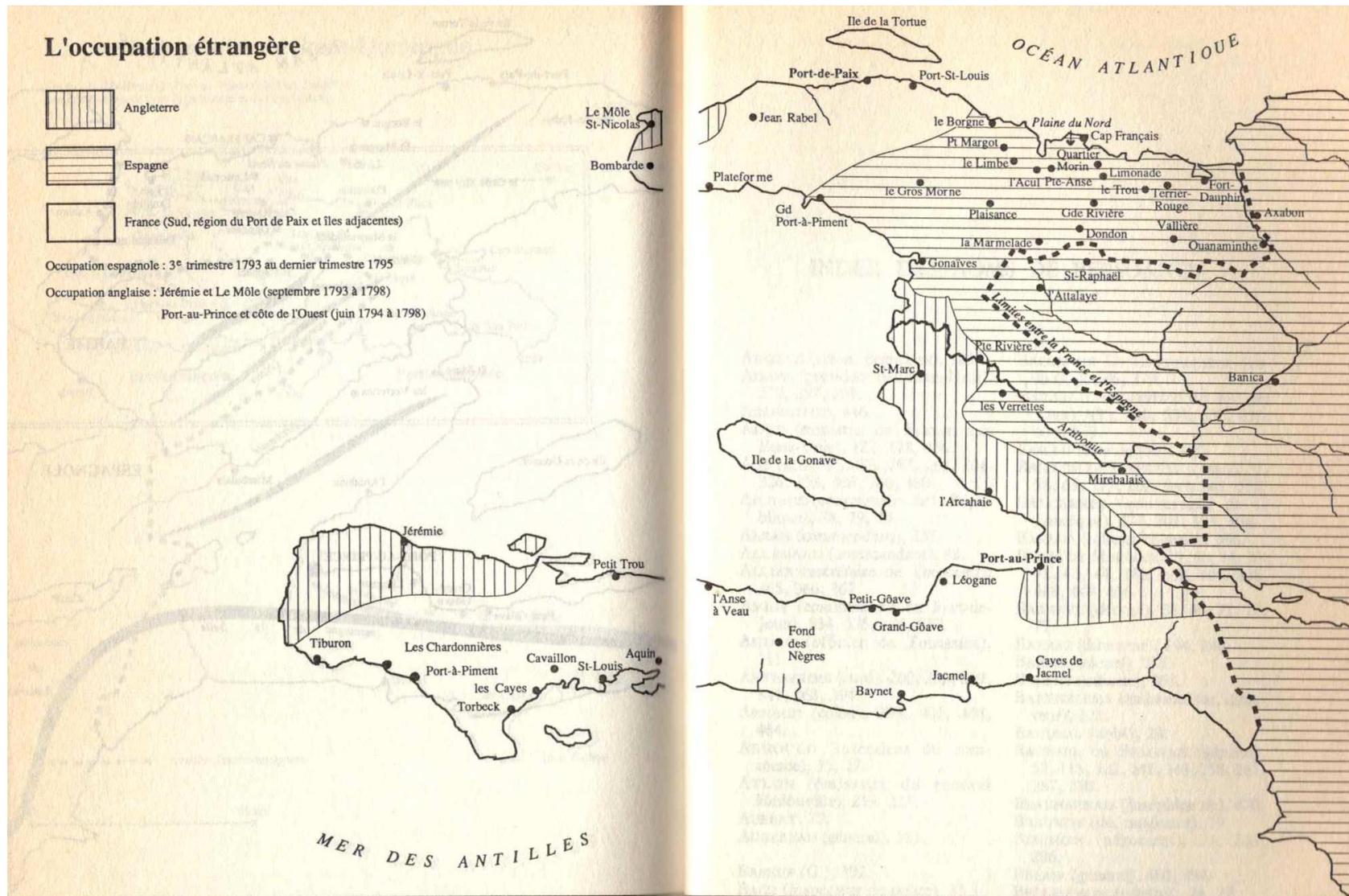
DOC. 4: La raison

Entre 1791 et 1792, les droits des citoyens sont accordés aux Libres de couleur



« Les Mortels sont égaux, ce n'est pas la naissance c'est la seule vertu qui fait la différence... », BNF, Paris, 1794.

« La raison caractérisée par une femme ayant sur la tête le feu sacré de l'amour de la patrie, met de niveau l'homme blanc et l'homme de couleur. Derrière lui est une corne d'abondance un bananier et des campagnes fertiles, il s'appuie sur les Droits de l'homme et tient de l'autre main le décret du 15 mai concernant les gens de couleur. La raison est poussée par la nature qui est couronnée de fruits ayant 14 mamelles. Elle est montée sur un outre de peau duquel sortent le démon de l'aristocratie, l'égoïsme qui par son avarice veut tout avoir, l'injustice, le démon de la discorde ou de l'insurrection prêt à traverser la mer qui fait le fonds. »



DOC. 6: Guerre de la France contre les forces occupantes d'Angleterre et de France 1793-1798

Par le traité de traité de Bâle du 22 juillet 1795, l'Espagne cède la partie orientale de l'île à la France et en 1798 Toussaint Louverture reçoit la reddition des Anglais, il devient le gouverneur de l'île

DOC. 7: Le rétablissement de l'esclavage, 1802

Art. 1. Dans les colonies restituées à la France, en exécution du traité d'Amiens du 6 germinal an dix [25 mars 1802], l'esclavage sera maintenu conformément aux lois et règlements antérieurs à 1789.

Art. 2. Il en sera de même dans les autres colonies françaises au-delà du cap de Bonne-Espérance.

Art. 3. La traite des Noirs et leur importation dans les dites colonies auront lieu conformément aux lois et règlements existants avant la dite époque de 1789.

Loi du 30 mai 1802.

DOC. 8: L'offensive napoléonienne

Le conflit avec les Anglais se terminant, Napoléon a informé Toussaint Louverture de l'envoi de troupes « pour faire respecter la souveraineté du peuple français ». Les troupes du général Leclerc débarquent sur l'île dès janvier 1802. La bataille de Ravine-à-Couleuvres est la première défaite de Toussaint Louverture qui sera arrêté le 7 juin.



La bataille de Ravine-à-Couleuvres (23 février 1802) par Karl GIRARDET, gravé par Jean-Jacques OUTHWAITE publié dans l'ouvrage de Pierre LANFREY Histoire de Napoléon Ier, vol. 2, part. 1, Mc Gill University Napoleon Collection, XIXe s.

DOC. 9: Le serment des Ancêtres

Ce tableau représente la rencontre du chef des Mulâtres de Saint Domingue, Alexandre Pétion, et le général Jean-Jacques Dessalines serment dans la perspective de chasser les troupes françaises et donc à terme l'indépendance d'Haïti en 1804.



Guillaume GUILLON-LETHIERE, Le Serment des ancêtres (novembre 1802),
Palais national d'Haïti, XIXe s.